

Le PAT et son dispositif selon les deux catégories de membres du RnPAT

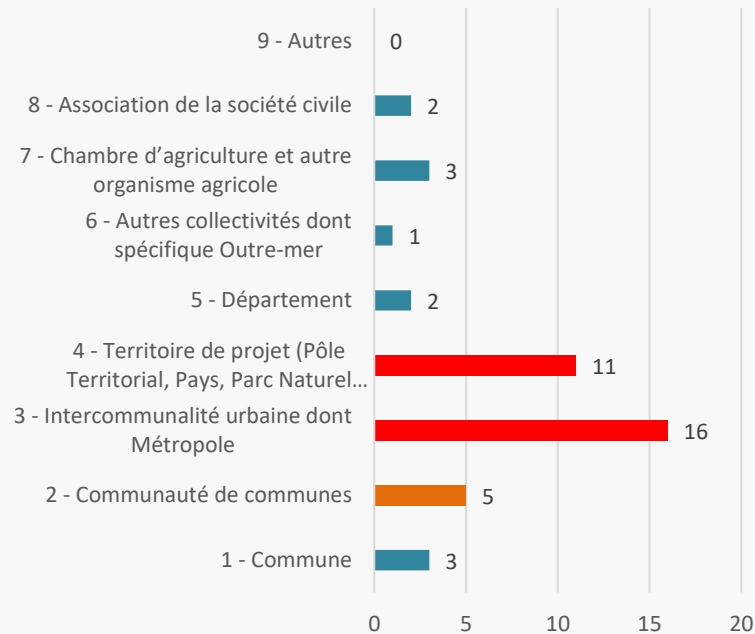
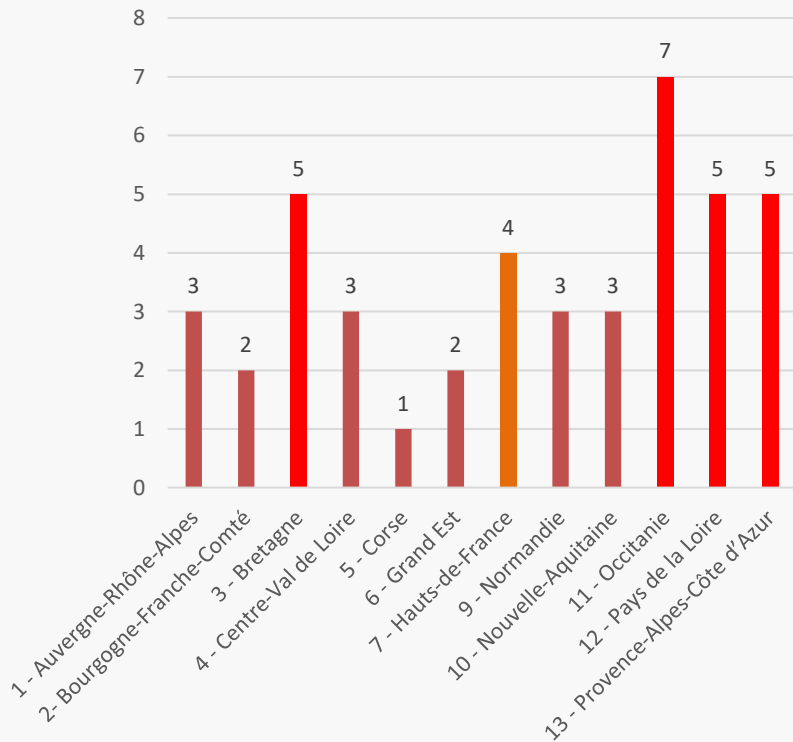


Rn PAT
Réseau national
des Projets Alimentaires Territoriaux



I - Les acteurs territoriaux

43 réponses



Selon les acteurs territoriaux

Bénéfices retirés du PAT et points forts du dispositif (43)

- Dynamique territoriale
- Prise de conscience et mise à l'agenda de Agriculture et Alimentation, nouvelle politique publique
- Cohérence de la stratégie
- Visibilité du projet

- Contribution à la transition : 6 versus 3

- Gouvernance : 30 versus 27
- Transversalité du projet alimentaire : 11 versus 23

Selon les acteurs territoriaux

Bénéfices retirés du PAT et points forts du dispositif (43)

- Opérationnalité (13) versus souplesse (11)
- Savoir faire (4) et valorisation (3) versus RnPAT (4)

Selon les acteurs territoriaux

*Difficultés rencontrées dans le cadre du PAT et points faibles du dispositif
(43)*

Difficultés

- Les spécificités de l'alimentation
 - La diversité et transversalité de l'alimentation

- Les acteurs et la gouvernance
 - La sensibilisation des élus,
 - La sensibilisation des acteurs économiques
 - La sensibilisation des habitants
 - La difficulté de trouver la bonne gouvernance

Selon les acteurs territoriaux

Difficultés rencontrées dans le cadre du PAT et points faibles du dispositif (43)

Difficultés

- Les limites du dispositif
 - Ambiguë : formatage versus manque de définition
 - Reconnaissance, appropriation et acculturation insuffisante
 - Accompagnement insuffisant
 - Des moyens insuffisants humains et financiers : forte animation
 - Cohérence des échelles des politiques alimentaires
- Les moyens humains et financiers

Selon les acteurs territoriaux

Difficultés rencontrées dans le cadre du PAT et points faibles du dispositif (43)

Points faibles

- ✓ Manque de cohérences (19) :
 - entre visions,
 - entre échelles de la politique alimentaire,
 - avec les autres politiques publique, leurs dispositifs
 - : compétences (19)

- Limites du dispositif (22)
 - Complexe (entre la théorie et la pratique) et peu communicant : nébuleuse...
 - Pas assez approprié, pas assez acculturé, reconnu
 - Formaté versus pas assez défini

Selon les acteurs territoriaux

Difficultés rencontrées dans le cadre du PAT et points faibles du dispositif (43)

Points faibles

- ✓ Le manque de moyens humains, financiers (24) :
 - ✓ Le financement problématique de l'animation
 - ✓ Le financement des actions
 - ✓ Une grande disproportion entre les attentes de l'Etat et les moyens qu'il consacre

- ✓ Des expertises insuffisantes et des attentes en matière d'accompagnement (8)

Selon les acteurs territoriaux

Améliorations à apporter au dispositif (30 réponses)

1. Les améliorations institutionnelles (15)

- Pilotage par les EPCI/reconnaissance des communes, clarifier les compétences des EPCI
- Conventonnement pluriannuel
- Reconnaissance par la loi des conseils de l'alimentation
- Mettre des critères, des objectifs plus clairs y compris en matière de filières équitables
- Cadre réglementaire : Cohérence notamment avec la PAT, cohérence entre politiques
- Connexion interterritoriale
- Ne pas trop les généraliser/les généraliser

2. Le développement des moyens humains et financiers (12)

3. Le développement de l'accompagnement (6)

4. Mieux le faire connaître (4)

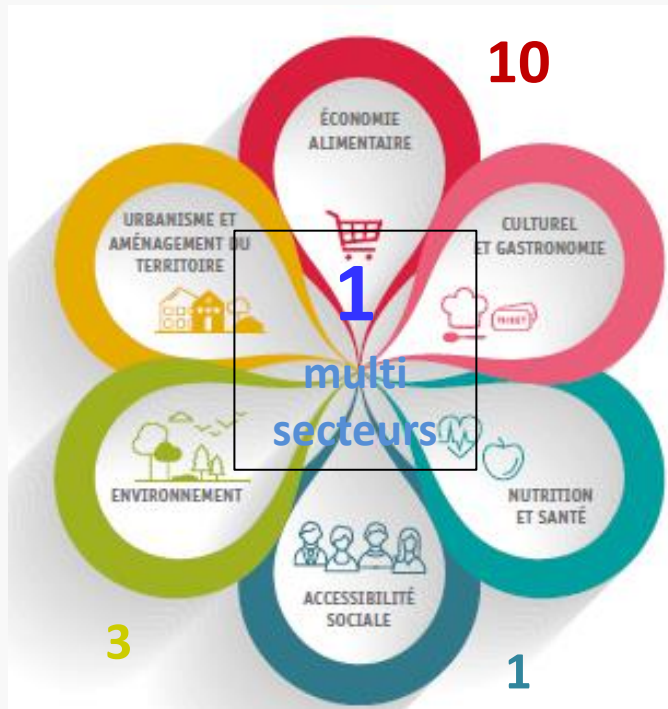
Selon les acteurs territoriaux

Rôles attendus du RnPAT pour contribuer à cette amélioration (36 réponses)

- Développement des échanges (18)
- Capitalisation (7), méthodologie (13), évaluation (6)
- Lobbying (9) et veille législative (1)

2 - Les têtes de réseau

16 réponses



Selon les têtes de réseau

Points forts du dispositif

- ✓ Sa contribution à la prise de conscience des enjeux alimentaires
- ✓ Sa dimension territoriale
- ✓ Son cadre légal : sérieux, contribution à la cohérence, temporalité, transversalité
- ✓ Ses effets réseau

Selon les têtes de réseau

Points faibles du dispositif

- Le projet politique :
 - Manque de soutien politique des élus (2)
 - Une prise en compte marginale de l'alimentation // filières existantes (2)
 - Manque de transversalité : trop agri-alimentaire (1)
 - Risque de refermer le territoire sur lui-même (1)

- Le manque de cohérence des politiques alimentaires aux différentes échelles (1)

- Un dispositif trop institutionnel (4)

Selon les têtes de réseau

Points faibles du dispositif

- Un dispositif à la fois trop vague et trop défini sur certains points (8) :
 - Manque de boussole, trop vague//perte d'exigence, manque de continuité dans la mise en œuvre,
 - Une finalité plus qu'une approche (2)
 - Trop de place faite au diagnostic
 - Manque d'évaluation

- Des moyens insuffisants et un manque d'opérationnalité (5)

Selon les têtes de réseau

Améliorations à apporter au dispositif

- ✓ Des objectifs clairs et plus exigeants
- ✓ Plus d'opérationnalité
- ✓ Plus de reconnaissance
- ✓ Associer l'ensemble des parties prenantes
- ✓ Un engagement de suivi, une évaluation
- ✓ Des moyens financiers

+ Accompagnement multiple : plaidoyer, meilleure relation local/national, bonnes pratiques, outils méthodologiques notamment de mesure des résultats et d'évaluation

Selon les têtes de réseau

Rôles attendus du RnPAT pour contribuer à cette amélioration (12)

1. Plaidoyer et lobbying (accès au national, mise en discussion des limite du dispositif, remontée des revendications...)
2. Echanges
3. Observation, capitalisation des expériences et diffusion
4. Point d'entrée des ressources méthodologiques